



Ligugé, saison estivale

Les beaux jours arrivent, c'est le signe annonciateur des événements festifs et

aussi de la fin d'une période perturbée. Les travaux d'aménagement du cœur de bourg démarrés en février se poursuivent pour donner un nouveau visage à Ligugé. Depuis le mois de mai nous pouvons profiter d'une place qui se veut être la vitrine de Ligugé pour donner envie de découvrir toutes nos spécificités et les secrets cachés au plus profond de la vallée. Faire découvrir la richesse de Ligugé à un large public en offrant une expérience unique, telle est la volonté de l'équipe municipale.

Après le Secret de Manuscrit, les lodges du verger insolite, l'installation du parcours accrobranche, de la base de canoës et de paddles, nous avons imaginé des Pass de l'insolite à partager en famille, entre amis ou collègues pour profiter de toutes les activités de loisirs

existantes sur la commune. Booster la commercialisation de ces produits sera une des missions de Lucie Noël, chargée de communication et du tourisme pour la période estivale. Elle fait partie des nouveaux visages des services communaux au même titre qu'Hervé Cayrou – Responsable des Services Techniques. Je leur souhaite la bienvenue.

Traditionnellement, vous trouverez dans ce bulletin le bilan budgétaire 2018 et le prévisionnel 2019. Je suis particulièrement fière de ces budgets qui sont le résultat de la politique menée depuis le début du mandat. Qu'il s'agisse du coefficient d'autofinancement, du coefficient de rigidité des charges structurelles, du ratio d'endettement ou de l'encours de la dette par habitant, tous les indicateurs sont au vert.

Pour la 4^{ème} année consécutive nous n'augmenterons pas la fiscalité locale et nous financerons nos investissements sans recourir à l'endettement comme l'année passée avec encore de belles manifestations estivales.

La 3^{ème} édition des fêtes de la plage aura lieu le 22 juin, elle accueillera l'arrivée du 2^{ème} Raid Saint Martin. Puis le 13 Juillet nous aurons le plaisir de recevoir en concert ici, chez nous, à Ligugé Eagle Eyes Cherry dans le cadre des Heures Vagabondes organisées par le Département de la Vienne.

Place désormais à l'été et à son cortège de festivités pour le plaisir de se retrouver.

Joëlle PELTIER, Maire de Ligugé

Fête de la plage

Ça y est, c'est parti ! Nous voilà prêt pour la 3^{ème} édition des Fêtes de la Plage. Elle aura lieu le samedi 22 juin sur le magnifique cadre de verdure de l'île de la Filature.

Comme les années précédentes, tout au long de cette journée, des animations sportives et ludiques seront proposées pour les petits et les grands.

Toute la journée, de 10h à 17h30 vous seront proposées des animations sportives dans un village olympique, démonstrations de modélisme naval, canoë kayak, paddle, atelier relaxation.

Nous vous attendons nombreux, réservez dès à présent cette date pour découvrir cette nouvelle édition, dans l'esprit sportif, convivial, festif et surtout de partage. Au plaisir de vous revoir.

La commune de Ligugé est
refenue Village Olympique Fête
de la Plage.



Nouveauté cette année ! Participez au Défi Sport

Les habitants de Ligugé sont invités à participer à un défi sportif organisé par les associations sportives locales, le Comité Olympique et Sportif de la Vienne, le Conseil Départemental de la Vienne, l'association Sport Santé 86 et l'association Nouvelle-Aquitaine - Sport pour tous. Convivialité et dépassement de soi de rigueur !

Soirée gourmande

La soirée gourmande initialement prévue le samedi 24 mai est reportée au samedi 21 septembre à partir de 15h.

Animations permanentes organisées par Mélanie TEXIER dans le cadre



de la Journée des héros. Vente et dégustation de produits locaux et gastronomiques. Soirée barbecue et animation musicale avec le groupe SOL N' GROOVE, groupe de musique Soul.

Patrice GAINANT, Adjoint au Maire

Eagle Eye Cherry à Ligugé le 13 juillet !

Dans le cadre des Heures Vagabondes, la commune de Ligugé accueillera cette année le chanteur de renommée internationale Eagle Eye Cherry le samedi 13 juillet 2019 à 21h !

Eagle-Eye Cherry est né dans une famille d'artistes le 7 mai 1971 à Stockholm en Suède, son père étant le trompettiste de jazz Don Cherry et sa demi-sœur la célèbre Neneh Cherry. Peu après sa naissance, il déménage avec son père à New York où il commencera sa carrière musicale.

Après la mort de Don Cherry en 1995, Eagle-Eye Cherry revient à Stockholm avec sa petite amie et se concentre sur l'écriture de chansons. Il enregistre peu après Desireless (en 1996), un succès en Scandinavie et dans le reste de l'Europe. Sa chanson suivante, Save



Tonight, devient son premier succès international. Son deuxième album, daté de 2000, Living in the Present Future, ne rencontre cependant pas le même succès. Il tente de changer de style pour son troisième album, intitulé Sub

Rosa. Là encore, l'accueil est mitigé. En 2012, il dévoile un 4^{ème} album, Can't Get Enough. Six ans plus tard, il sort l'album Streets of You, porté par le single éponyme. Après une longue absence, l'auteur du tube planétaire Save Tonight

est de retour avec son 5^{ème} album studio « Streets of You ».

Dans un registre pop-folk cool, le rockeur américano-suédois nous transporte avec la même voix planante et apaisante dans un univers à la fois nostalgique, mélancolique et mélodique. Enregistrée entre Nashville et Stockholm, cette nouvelle pépite mue par les guitares acoustiques nous entraîne tout en délicatesse sur la route pour un voyage musical sobre et gracieux.

Concert gratuit à 21h00
Stade de la Grenouillère

Restauration rapide sur place. 3 parkings seront à votre disposition mais il est préférable d'éviter de prendre votre véhicule dans la mesure du possible.

Patrice GAINANT, Adjoint au Maire

Les nouveaux agents communaux

Hervé CAYROU remplace Loïc PIRONNET



Après trois années au service de la commune de Ligugé, Loïc PIRONNET, le Directeur des Services Techniques est reparti vers Grand Poitiers... Il est remplacé depuis ce début avril par Hervé CAYROU qui arrive de ...Grand Poitiers !

On s'était habitué à sa silhouette dynamique ! Il était de tous les coups : ici avec un élu pour étudier le futur chantier ! Là-bas avec un agent pour lui montrer la demande ! Enfin ailleurs avec un administré pour « voir le problème » ! Il ne négotait pas son temps, sa disponibilité et ne

comptait pas ses heures pour être dans le projet ! Après avoir pris le poste suite au départ en retraite du regretté Robert MARCHETTO, Loïc PIRONNET s'est investi au quotidien, en imposant tranquillement mais assurément son style : rendre service, être à la disposition des élus, à l'écoute des agents, au plus près des associations, des administrés, des partenaires. Avec les mots qui vont bien souvent ! Parfois avec fermeté mais toujours de façon correcte !!

Venu de Grand Poitiers, il y retourne désormais du côté de Chauvigny, comme responsable adjoint au centre de ressource « voirie ». On a essayé de le retenir mais ce nouveau poste va dans le sens de l'évolution professionnelle de Loïc. Mais Ligugé fait partie d'une grande famille : « Grand Poitiers Communauté urbaine ». Et Ligugé avance, anticipe, propose et construit ! Cette marque de fabrique est séduisante. Hervé CAYROU, responsable au service des eaux de Grand Poitiers a toujours été séduit par notre commune qu'il connaît bien pour l'avoir parcouru très souvent en suivant les canalisations d'eau ! Il a postulé et le choix des élus

s'est porté sur sa candidature. Car ce plombier chauffagiste de métier, est en même temps un responsable, organisateur, contrôleur, conducteur, canalisateur, bricoleur...et j'en passe ! Bref un homme parfait dans le costume du Directeur des Services Techniques, pour séduire la belle commune de Ligugé !

Nous souhaitons un bon vent à notre ami Loïc, dans ses nouvelles responsabilités professionnelles à Grand Poitiers Communauté urbaine ! Bienvenue à Hervé dans cette exigeante mais ô combien fascinante fonction de responsable des services techniques de Ligugé.

Thierry MERAL, Directeur Général des Services

Lucie NOEL passera ses vacances à Ligugé

Comme chaque année la commune de Ligugé fait appel à un renfort estival pour accueillir les touristes durant les grandes vacances, donner un coup de main à la communication, voire suppléer notre bibliothécaire. Cette année c'est Lucie NOEL, une jeune femme de 24 ans originaire de Buxerolles qui sera à nos côtés pour la saison. Elle a été retenue parmi 40 candidats venus d'horizon très différents ! Excusez du peu ! Elle aura la lourde tâche « de vendre » Ligugé ! De valoriser nos richesses patrimoniales, culturelles, naturelles... Elle revisitera notre documentation touristique, nous donnera le bon coup de main pour communiquer sur la fête de la Plage, le concert des heures vagabondes, etc...



Lucie en vacances à Ligugé...oui mais pour y travailler !

Thierry MERAL, Directeur Général des Services

La forêt communale de Ligugé et son aménagement 2019-2038



1. Bilan de l'aménagement 2004-2018

Suite à l'achat de 61 Ha en 2006, la surface totale de 189 ha a permis de produire : 9065 stères de bois de chauffage, 1400 m³ de bois d'œuvre et 1000 m³ de peupliers. L'ensemble de ces produits forestiers a conduit à une recette brute de 266 000 €.

À côté de cette production de bois, la forêt de Givray a été aménagée pour l'accueil du public par un balisage des allées et une sécurisation des chemins réservés aux activités physiques et sportives.

2. Projet d'aménagement 2019-2038 : les objectifs

L'objectif principal est l'accueil du public, la production est un objectif secondaire permettant de poursuivre la fourniture de bois de chauffage aux ligugéens. Les chênes

les plus gros peuvent fournir des bois de qualité merrain utilisables pour la fabrication de barriques.

La partie la plus utilisée par le public sera traitée en forêt irrégulière afin de maintenir une ambiance forestière permanente. Les peuplements moins parcourus par le public et les grandes plantations seront traitées en futaie régulière. L'objectif à long terme est de voir l'ensemble du massif traité en forêt irrégulière.

On peut noter que Givray possède un intérêt botanique qui se caractérise par la présence de l'Aconit tue-loups (relique de l'ère glaciaire), espèces rares telles que la Primevère élevée ou l'Orchis incarnat.

Mais également, un intérêt ornithologique qui se traduit par la présence d'espèces rares : Pouillot siffleur, Mésange huppée, Grosbec-cassenoyaux, etc.

Compte tenu des divers aménagements déjà effectués, la surface retenue pour une sylviculture de production est de 182,02 ha. La surface occupée par les différentes essences est la suivante : chêne sessile ou pédonculé (72%), chêne rouge (1%), peupliers (5%), autres feuillus (11%), pin laricio (6%), autres résineux (5%).

3. Propositions de gestion 2019-2038

Chacune des 34 parcelles, suite au plan d'aménagement 2004-2018 a été classée, soit en futaie régulière, soit en futaie irrégulière. Ce classement permet de proposer un programme d'actions pour les coupes de bois, au niveau de chaque parcelle, selon un plan pluriannuel défini de 2019 à 2038. Le volume total de bois à récolter serait d'environ 12 000 m³, pour une production biologique estimée de 19 000 m³.



La commune de Ligugé impose au gestionnaire les engagements environnementaux suivants :

- Maintenir des milieux ouverts, des zones humides et des lisières diversifiées,
- Constituer une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités).
- Conserver des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes et lierre).
- Privilégier, chaque fois que possible, la régénération naturelle des essences adaptées et la sylviculture de peuplements mélangés.
- Définir un calendrier des coupes et travaux en évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital.



Ce plan d'aménagement doit permettre de maintenir la double fonction sociale et de production de bois d'œuvre et de chauffage.

Bernard MAUZE, Conseiller délégué



Enfance et Vie scolaire



Les élèves de CM1-CM2 au pied du château d'Azay-le-Rideau

Depuis de nombreuses années, la commune de Ligugé est au côté des équipes enseignantes pour les aider à concrétiser les projets de classes transplantées. Cette année, l'équipe municipale a décidé de revoir l'attribution de la participation financière de celles-ci. En concertation avec les enseignants et dans un souci d'équité, au vu des effectifs plus nombreux à l'école élémentaire (222 élèves contre 104 en maternelle), la décision a été d'accorder un budget de 2700 €/an durant deux années consécutives sur 2019 et 2020 à l'école élémentaire au lieu d'une année sur deux.

L'école maternelle bénéficiera de son budget habituel (tous les 3 ans) soit 2700 € en 2021.

60 élèves de CM1 et CM2 de l'école Clément Péruchon ont participé à une classe découverte dans le Val de Loire. Ils ont pu visiter les châteaux d'Azay-le-Rideau et de Chambord, les jardins de Villandry, la ville de Blois et le manoir du Clos-Lucé. Ils reviennent émerveillés de ce voyage sur les pas des rois de la Renaissance et de Léonard de Vinci, donc nous célébrons les 500 ans de sa disparition.

Les classes de Mme Dubreuil et Mme Portron-Audebrand ont choisi le Périgord. Du 27 au 29 mai, les élèves sont partis visiter Sarlat, la Bastide de Domme, le gouffre de Proumeyssac pour terminer sur l'incontournable visite de Lascaux II.

L'extension du préau de l'école est programmée pour la rentrée 2019-2020, ainsi que quelques travaux d'embellissement de la cour.

Dans la lancée, une nouvelle organisation du restaurant scolaire est programmée à la rentrée avec l'installation d'un self. Le self

présente de nombreux avantages : réduction du bruit, autonomie des élèves, convivialité, suivi des plats et des quantités consommées, diminution et tri des déchets.

Quelques travaux programmés à l'école maternelle du Bois Renard, les bâches du préau ont été changées en avril, et l'installation d'une toilette aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) est planifiée.

Stéphanie VERRIER, Adjointe au Maire

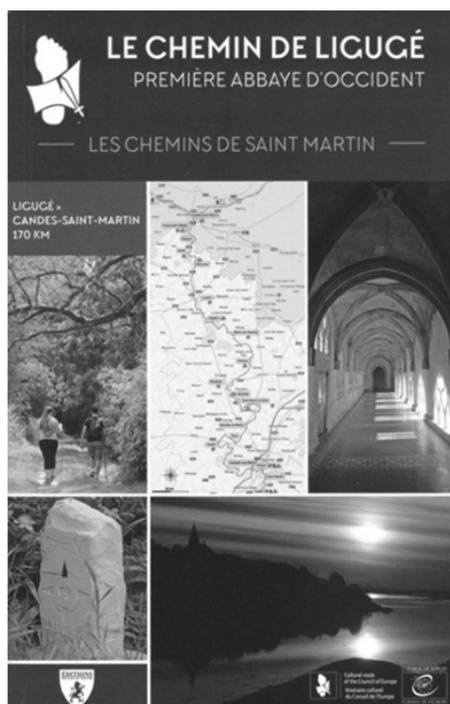


Le Clos-Lucé



Les jardins du Clos-Lucé

Un guide touristique sur les chemins de Saint Martin vient de paraître



« Le Chemin de Ligugé, première abbaye d'Occident »
Éditions Hugues de Chivré

Ce guide de 132 pages s'adresse aux marcheurs-pèlerins, promeneurs, touristes, amateurs d'Histoire, curieux et tout simplement à des lecteurs... Il met en valeur l'itinéraire culturel et touristique entre le Poitou et la Touraine inauguré en 2018, en présentant les 42 cartes détaillées des 170 kilomètres du « Chemin de Ligugé, première abbaye d'Occident », étape par étape, et en valorisant, avec de nombreuses photographies, l'important patrimoine martinien et les sites remarquables tout le long du parcours. Il valorise aussi des sites naturels qui illustrent le concept de Bande verte et citoyenne expérimentée le long des chemins de saint Martin.

Le « Chemin de Ligugé, première abbaye d'Occident » est le 1^{er} guide d'une série à venir qui s'inscrit dans la collection « Les Chemins de saint Martin » couvrant la boucle interdépartementale Saint-Martin de 500 km.

Le livre peut être commandé en librairie ou directement sur www.huguesdechivre.fr au prix de 15 €.

Semaine bleue du 7 au 13 octobre 2019

La semaine Bleue qui se déroulera du 7 au 13 Octobre 2019 est l'occasion pour les acteurs qui s'occupent des aînés d'organiser pendant une Semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations, en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle que jouent les seniors dans notre Société.

La commune de Ligugé par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, proposera à ses habitants âgés de 60 ans et plus, une animation journalière au domaine de Givray, du lundi 7 octobre au vendredi 11 octobre 2019.

Vous recevrez une invitation avec le jour, l'heure, et le détail de chaque animation.

En 2018 le programme des activités était :

- Conférence sur le diabète,
- concours de belote,
- jeux sur le thème le casino avec les enfants du Centre Aéré,
- atelier de cuisine suivi du repas,
- créations de décorations pour les fêtes de fin d'année,
- puis un après-midi dansant.

N'hésitez pas à nous communiquer votre thème d'activité préféré!

Michelle ECLERCY, Adjointe au Maire



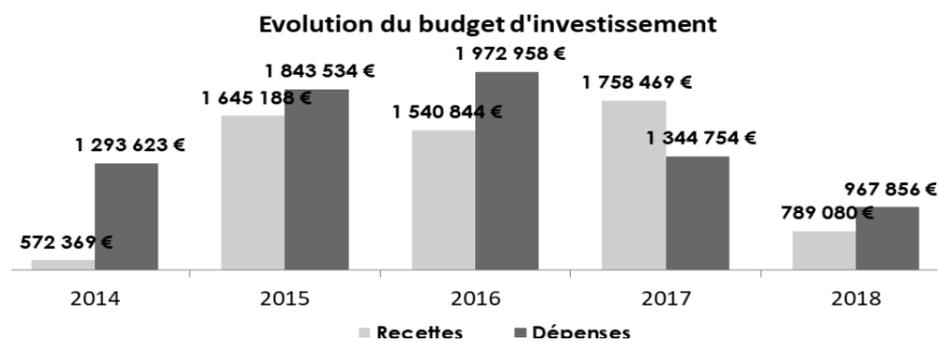
Après-midi casino de la Semaine bleue

Budget : Bilan 2018 – Prévisionnel 2019

Dépenses et recettes de fonctionnement 2018

Evolution du budget de fonctionnement

Le budget sur les dépenses de fonctionnement a été réalisé à 92.5%, il est en baisse de 8.8 % par rapport à 2018. Cette diminution s'explique par le **transfert de la compétence Voirie à la Communauté Urbaine de Grand Poitiers** mais aussi par le **retour des investissements réalisés** ces dernières années. Les travaux d'amélioration énergétique ont permis de réduire les consommations d'électricité et de gaz. Le transfert de la Voirie vers Grand Poitiers se traduit par la diminution des charges de personnel (- 2 agents), des frais de carburants (transfert de véhicules) et des charges de voirie.



A noter également :

- la baisse des services extérieurs (fin des versements à la crèche Pouce Doudou et renégociation des contrats d'assurances).
- la diminution des charges d'intérêts d'emprunt

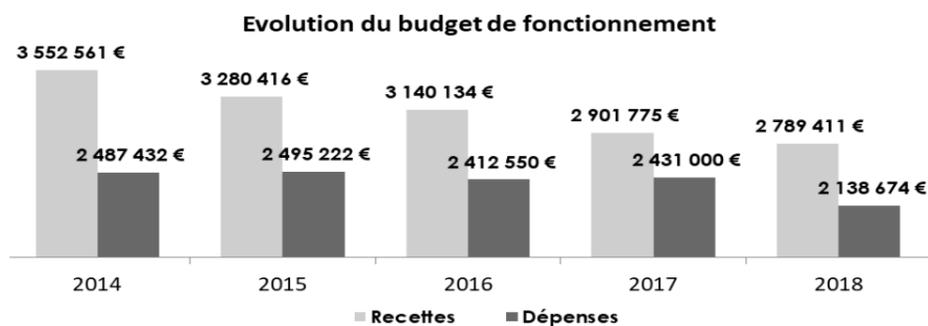
Des recettes de fonctionnement qui continuent à baisser :

- 7.6% en 2017,
- 3.8% en 2018

En cause la fin des remboursements des charges de voirie par la communauté Urbaine de Poitiers, à laquelle s'ajoute notre contribution au redressement des finances publiques (- 204 k€ depuis 2014). Cette réduction est atténuée grâce à l'augmentation des produits de gestion courante : location des salles communales, des lodges du verger insolite et de la Maison des Assistantes Maternelles.

Dépenses et recettes d'investissement 2018

L'année 2018 se distingue par son faible montant d'investissement afin de limiter le recours à l'emprunt. Elle aura été consacrée à la préparation de projets structurants comme le réaménagement du centre bourg, l'extension de la zone économique des Erondières ou encore l'aménagement du lotissement. A noter que les dépenses comprennent le prêt relais exceptionnel de 600 000 € pour



l'acquisition du foncier de la zone du fief du Pilier. Les recettes d'investissement ont nettement diminuées en lien avec les dépenses en forte baisse.

Budgets prévisionnels 2019 : - 2.3 % sur le budget de fonctionnement – 1 213 500 € d'investissements

Le programme d'investissements 2019 s'articulera cette année encore autour de nos engagements :

1. Préserver et valoriser le patrimoine communal
2. Répondre à nos obligations réglementaires
3. Réduire nos consommations énergétiques
4. Réaliser des investissements productifs

69 % des investissements seront consacrés aux bâtiments communaux (843 500 €) :

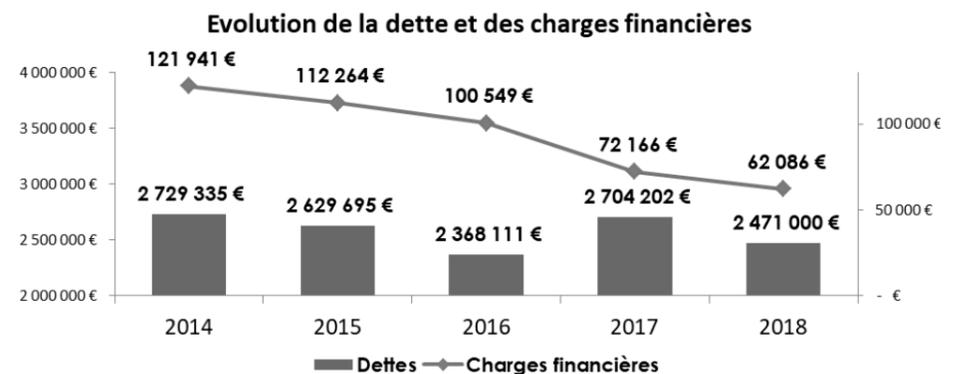
- Mairie : chauffage, salle du conseil et bureaux 155 k€
- Rénovation des Ateliers municipaux 50 k€
- Sanitaire et PMR Givray 150 k€
- Achat et réhabilitation de la Poste 200 k€
- Préau, cour et self école élémentaire 90 k€
- Système d'accès aux bâtiments communaux 15 k€
- Cimetière rénovation de la partie centrale 50 k€
- Ancienne école (façade et isolation) 50 k€
- Jeux, sanitaire et ventilation école maternelle 30 k€
- Chaudière de la médiathèque 20 k€
- Chaudière du presbytère 15 k€
- Grange Givray 10 k€
- Divers (MAM, église) 8,5 k€

22 % des investissements seront à l'amélioration et la protection des espaces publics (270 000 €) :

- Eclairage public et fleurissement de la place de la mairie 105 k€
- Voirie et Réseaux (fonds de concours) 130 k€
- Divers aménagements communaux 20 k€
- L'installation de vidéo protection 15 k€

9 % pour l'attractivité et les équipements courants (100 000 €).

- Projets de la Vallée des Légendes 20 k€
- Signalétique communale 30 k€
- Equipements courants 50 k€



Tous ces nouveaux projets seront financés sans augmentation de la fiscalité locale pour la 4^{ème} année consécutive et sans recourir à de nouveaux emprunts.

Joëlle PELTIER, Maire de Ligugé

Les subventions aux associations 2019

Comme chaque année, le conseil municipal de la commune de Ligugé a voté des subventions pour les associations oeuvrant sur la commune. Ces attributions se sont décidées en 2 temps :

• **7 mars 2019** : vote par le conseil municipal d'une enveloppe de 72000€ pour le subventionnement des associations (ce budget est constant depuis 2014 malgré la baisse des dotations de l'Etat),

• **4 avril 2019** : vote par le conseil municipal de l'attribution des subventions à un certain nombre d'associations (ces subventions sont proposées par les commissions "Jeunesse & Sports" et "Lien social & Petite enfance" après audition des associations),

La subvention proposée comporte un volet « fonctionnement » établi sur la base d'un calcul automatique reposant sur des critères communs validés avec les associations ; une des différences dans le calcul repose sur le fait que la



commission « Jeunesse & Sports » tient compte de l'âge des adhérents dans une logique d'encouragement de l'activité sportive pour les jeunes et les plus âgés alors que la commission « Lien social & Petite enfance » a intégré un critère de résidence sur la commune de Ligugé. Par ailleurs, si la participation active à l'organisation des manifestations

communales est un critère majorant pour le calcul de la subvention, une trésorerie trop importante et disproportionnée (plus de 1 an de budget de fonctionnement dans une association n'ayant pas de salariés) conduit les commissions à minorer les attributions (ceci passe néanmoins systématiquement par un échange entre l'association et la commission).

A ce volet « Fonctionnement » s'ajoute un volet « Projet », privilégié par l'ensemble des élus, permettant de subventionner des actions spécifiques, en particulier lorsque celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la stratégie privilégiée par la commission (ex : journée Sport-Santé organisée par la GV du Clain le 6 juin à destination des plus de 55 ans).

Enfin, la commission « Jeunesse & Sports » attribue également une dotation spécifique pour l'acquisition de matériels sportifs. Cette enveloppe, d'un montant de 4900€ (dont 2450€ sont attribués

par Grand Poitiers) est distribuée après la journée des associations (notez la date du 8 septembre 2019) suite à un recensement des besoins. Les subventions aux associations s'établissent donc de la façon suivante en 2019 :

Associations culturelles, sociales et de loisirs : 38000€

- fonctionnement : 19800€
- projets : 13300€
- fond de réserve : 4900€
- Associations sportives : 34000€
- fonctionnement : 24760€
- projets : 4770€
- matériel sportif : 2450€ (+ 2450€ attribués par Grand Poitiers)
- fond de réserve : 2020€

Dominique LOUIS, Adjoint au Maire

L'ensemble des subventions aux associations sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique Vie Associative : <https://www.liguge.fr/vie-associative/presentation>



Le budget prévisionnel 2019 de la Communauté Urbaine « Grand Poitiers »



A. Les grands axes du budget

Le budget 2019 est construit sur les orientations suivantes :

- La mise en œuvre des dix défis du projet de territoire,
- La stabilité globale des taux de fiscalité,
- Un programme d'investissement soutenu,
- Un encours de la dette permettant un désendettement en moins de 9 ans,
- Une politique de ressources humaines qui s'adapte au contexte de la Communauté Urbaine,
- Le respect du plafond de 1,1% des dépenses de fonctionnement.

B. Le budget principal

Le Budget est caractérisé pour l'essentiel par :

- des recettes de fonctionnement proches de **98.9 M€**.
- des dépenses de fonctionnement autour de **92.6 M€**.

FONCTIONNEMENT

1. Recettes

Les recettes de Grand Poitiers comprennent 4 principales composantes :

- La fiscalité: **65,8 M€ soit 67%**.
- Les dotations : **23,1 M€ soit 24%**.
- Les attributions de compensation: **3,3 M€ soit 3%**.
- L'excédent reporté: **5,6 M€ soit 6%**.
- Les recettes exceptionnelles : **1,1 M€**

1.1 La fiscalité

a) La fiscalité des ménages : 30,3 M€ ; en hausse 0,7 M€ par rapport à 2018. Les recettes vont profiter du dynamisme des bases, estimé à 1 % en moyenne sur Grand Poitiers et de la revalorisation forfaitaire retenue dans la loi de finances à 2,2%. A l'instar de ce que décide la Communauté Urbaine de Grand Poitiers depuis sa création, il est proposé de ne pas augmenter les taux en 2019. Elle se compose de :

- **La taxe d'habitation** 27,1 M€ en 2019 ; +0,7M€,
- **Le foncier bâti** 2,8 M€ stable,
- **Le foncier non bâti** 0,4 M€ stable.

b) La fiscalité des entreprises : 32,2 M€ ; en hausse + 0,5 M€ par rapport à 2018. Elle comporte :

- **la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)**: 15,7 M€; +0,2 M€. A partir de 2019, les entreprises disposant d'un chiffre d'affaires de moins de 5 k€ ne seront plus soumises à cette taxe.
- **l'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)** : 0,9 M€ stable. La hausse de 1,3 %, correspond à la revalorisation des bases selon l'inflation prévisionnelle en loi de finances (+1,3 %).
- **la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : 12,4 M€ ; +0,3 M€. Cette augmentation est liée à des modifications chaque année des critères retenus plutôt qu'au dynamisme économique.

Le Pass'Assoc

A fin de favoriser l'accès à un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents, aux activités sportives et culturelles sur la commune de Ligugé, le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité modifier le dispositif du Pass'Assoc, qui sera applicable à partir du 1^{er} septembre 2019.

Les conditions pour bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- être domicilié(e) sur la commune
- être âgé(e) de 4 à 18 ans inclus
- exercer une activité sportive ou culturelle dans une association communale ou intercommunale ayant une activité sur la commune de Ligugé
- fournir l'attestation du quotient familial délivrée par la CAF
- à partir de 12 ans, fournir également l'attestation du versement de l'allocation

de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

Un seul Pass'Assoc ne sera délivré par enfant et par an. Le montant de l'aide est en fonction du quotient familial et du montant de la cotisation de l'activité. Elle est de 50 % du coût de l'activité, mais elle est plafonnée suivant les coefficients.

L'imprimé de demande d'attribution d'un coupon de réduction Pass'Assoc est à retirer en mairie, auprès des associations, ou sur le site internet de la mairie. Une fois la demande remplie, elle doit être déposée avec les pièces justificatives, à l'attention du CCAS. Ensuite le dossier passera en commission pour vérification et acceptation. Si la demande est acceptée, un coupon Pass'Assoc est établi et envoyé au bénéficiaire.

• **la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : 3,2 M€ stable. Elle est harmonisée sur la base du coefficient multiplicateur de 1,18 % voté en septembre 2018.

c) Autres fiscalités : 3,3 M€

1.2 Les dotations

a) **La Dotation d'Intercommunalité : 7,1 M€ stable.**

b) **La Dotation de Compensation : 12,8 M€; -0,4 M€.** Cette dotation diminue chaque année car elle fait partie des dotations de l'Etat alimentées au niveau national par les dotations de péréquations.

c) **Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales : 2,1 M€ ; +0,7 M€.** Le FPIC reçu par Grand Poitiers va augmenter mais il sera encore inférieur à ce qu'il serait en application de son CIF réel. Le manque à gagner en 2019 est estimé à 800 k€, dont Grand Poitiers ne bénéficiera qu'en 2020.

1.3 Les attributions de compensation

La section de fonctionnement reçoit **3,3 M€** en attribution de compensation nette.

1.4 L'excédent reporté

L'excédent reporté **5,6 M€** est prévu pour être proche de celui de 2018.

2. Les dépenses

L'évolution annuelle des dépenses **est plafonnée à 1,1 %** compte tenu du contrat financier passé avec l'Etat pour l'année 2019. Il y a 4 composantes principales :

2.1 Le personnel: 47,80 M€; 52%

Les dépenses brutes de personnel respecteront le plafonnement de 1,1%.

2.2 Les subventions : 23,60 M€; 25%

Les subventions augmentent pour mettre en action les priorités données sur la vie associative. Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes diminuent et les contributions obligatoires sont prévues en augmentation.

2.3 Le fonctionnement courant : 17,70 M€; 19%

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'ensemble des charges générales de la Communauté Urbaine (fluides, prestations de services, fournitures diverses, etc.). Elles sont atténuées par des recettes comme les subventions reçues, les loyers versés, les divers flux de remboursement et les produits des services.

2.4 Les frais financiers : 2,5 M€; 3%

Les frais financiers sont en diminution de 0,2 M€

2.5 Les dépenses imprévues : 1,0 M€; 1%

3. L'épargne brute

En 2019, l'épargne brute est de **6.3 M€** en baisse de 0,8 M€, elle s'ajoute à l'attribution de compensation en investissement de **7,9 M€** soit un total de **14,2 M€**.

INVESTISSEMENT

L'investissement pour cette année **dépassera 48 M€ en brut** et sera supérieur à celui de 2018. Il se compose pour l'essentiel des dépenses de :

- Voirie-éclairage public: **23,9 M€**
- Sports: **9,1 M€**
- Développement urbain: **4,6 M€**
- Environnement du travail : **4,5 M€**
- Développement économique-attractivité : **2,8 M€**
- Vie culturelle : **1,9 M€**
- Transition énergétique : **0,8 M€**

DETE

L'encours de dette au 31/12/2018 est de **121 M€**. Elle est caractérisée par :

- Une structure saine majoritairement à taux fixe (**58 % de l'encours**)
- Un taux moyen inférieur à la moyenne nationale (**2,01 % contre 2,29 %**)
- Un remboursement en capital pour 2019 de 10,3 M€

Jean BRILLAUD, Adjoint au Maire

Il sera à remettre à l'association de votre activité, et vous ne réglerez que la différence. Les associations collecteront les coupons de réduction et les adresseront ensuite au CCAS pour remboursement.

Si votre enfant souhaite rejoindre une association en cours d'année, n'hésitez pas à déposer votre demande de Pass'Assoc à la mairie.

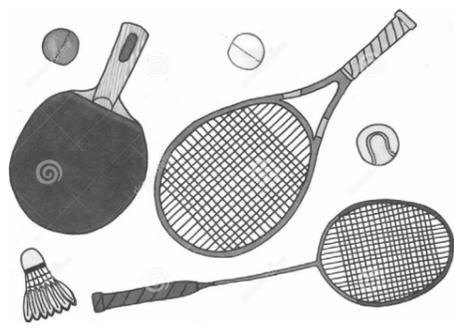
Michelle ECLERCY, Adjointe au Maire

Calcul du montant du Pass'Assoc délivré par le CCAS					
Montant cotisation pour l'activité					
	Inférieures à 100 €	entre 101 et 200 €	entre 201 et 300 €	entre 301 et 400 €	supérieures à 400 €
Quotient inférieur à 500	50 % de la cotisation				
Montant du plafond	50 €	90 €	120 €	150 €	200 €
Quotient entre 501 et 700	50 % de la cotisation				
Montant du plafond	50 €	80 €	100 €	100 €	160 €
Quotient entre 701 et 1040	50 % de la cotisation				
Montant du plafond	40 €	70 €	80 €	80 €	120 €

Nouveauté : des stages sportifs pour les adolescents !

La commune de Ligugé, en partenariat avec les associations sportives locales, lance une nouveauté en 2019 : des stages sportifs permettant aux adolescents de découvrir et pratiquer un ou plusieurs sports durant une semaine de vacances scolaires.

Pour cette première édition prévue du 26 au 30 août prochain, la Ligugéenne Badminton, Vilitteuil Tennis et l'antenne ligugéenne de St-Benoît Tennis de Table se sont regroupés pour proposer un stage multi-raquettes.



Ouvert aux adolescents de 12 à 17 ans, ce stage permettra aux participants

de découvrir et pratiquer plusieurs sports de raquette. Chaque jour, sur des séances de 2h le matin et l'après-midi, les adolescents pratiqueront un des sports avant de conclure la semaine par une journée entièrement consacrée à un tournoi interne.

Les adolescents intéressés sont invités à contacter David MOULIN pour avoir plus de détails sur l'organisation de ce stage :

david.moulin@liguge.fr
Tél.: 05.49.55.21.24.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des 2 labels sportifs obtenus par la commune en 2018 et 2019, c'est pourquoi cette semaine sera aussi l'occasion pour les jeunes participants d'approcher certains aspects liés au sport et à la santé (une réflexion est en cours pour leur faire passer le brevet d'apprentissage des premiers secours - PSC1 - durant la semaine).

Dominique LOUIS,
Adjoint au Maire de Ligugé

Les chantiers loisirs

Comme chaque année, pendant les vacances scolaires, la commune propose aux adolescents de 14 à 17 ans des chantiers loisirs.

Ainsi, lors des vacances de février et de printemps, les jeunes ligugéens ont pu participer à plusieurs chantiers :

- Les chantiers « aide en cuisine » pendant lesquels ils assistent les personnels de cuisine de l'accueil de loisirs à la préparation des plats, au dressage et débarrassage des tables et au nettoyage.

- Les chantiers « aide à l'animation » au cours desquels ils découvrent les coulisses de l'animation ; ils assistent les animateurs dans toutes leurs tâches : accompagnement des enfants dans tous les temps de vie de l'après-midi, organisation d'un petit jeu ou d'une activité manuelle. La participation à ce chantier ouvre droit au « coup de pouce BAFA » proposé par la commune.

- Les chantiers extérieurs durant lesquels ils effectuent, sous la tutelle



des agents techniques municipaux, différents travaux d'aménagement ou d'embellissement de la commune (plantation d'arbre sur l'île de la filature, balisage des chemins de randonnées, création de l'espace fitness extérieur...)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter David MOULIN, le directeur des Chantiers Loisirs, à l'adresse suivante : david.moulin@liguge.fr ou par téléphone au 06.05.00.28.81

David MOULIN, responsable du centre de loisirs

DestiAction (ex Sac à Dos)

Ce dispositif s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe.

La Région Nouvelle-Aquitaine, initiatrice de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un « Pack » comprenant : Une bourse individuelle d'aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe (+des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement, un guide de conversation pour les projets en Europe, de la documentation Santé-Citoyenneté, une réglette des premiers gestes d'urgence...)

Renseignements, soutien méthodologique :

Mélanie TEXIER ; 06 71 81 19 97



Du côté des assoc'

L'APE de Ligugé

L'Association des Parents d'Elèves de Ligugé, dont le bureau est constitué de dix membres actifs co-présidents, fédère les parents autour d'actions pour les enfants, de différentes façons. Ainsi, elle propose des événements festifs et conviviaux, ainsi que des temps d'échanges aux familles de Ligugé, mais aussi des ventes diverses (sapins, fournitures scolaires...)

L'association est aussi un réel soutien aux écoles et aux parents d'élèves, car ses activités lui permettent de donner chaque année 100€ par classe dans les deux écoles, ainsi qu'un montant qui soulage les familles pour les voyages scolaires, dans le cadre des projets d'écoles, en reversant en 2018 et en 2019 10€ par enfants partants, (alternativement à l'école maternelle puis à l'école élémentaire).

En 2018-2019, des projets ont été réalisés en partenariat avec les écoles ce qui a garanti un franc succès à des manifestations.

Chaque parent d'enfant scolarisé est, de fait, membre de l'APE. Nous avons donc décidé de ne pas demander d'adhésion payante. En revanche, nous avons besoin



de parents pour faire vivre cette association et poursuivre les actions.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre sur les différents moments. Vous recevez des informations régulièrement par mail, par les cahiers de liaison de vos enfants, mais vous pouvez aussi nous suivre sur notre page facebook ou notre blog. Toutes vos remarques et suggestions constructives sont attendues, dans les boîtes aux lettres (situées aux écoles), ou par mail: ape.liguge@gmail.com.

Vos dons sont aussi les bienvenus. Voilà différentes façons de participer et de nous soutenir.

Prochain événement de la saison : vendredi 28 juin 2019, nous vous donnons rendez-vous pour une deuxième édition « fête des écoles », de 18h30 à 22h30, sur le thème de la « coopération ».

Il s'agit bien de la fête des deux écoles. Elle est organisée par les parents, en partenariat avec les équipes enseignantes et périscolaires qui le souhaitent. Elle se déroulera dans la cour de l'école du Bois Renard, par praticité et sécurité, et est ouverte à tous les enfants et leur famille, de 0 à 99 ans !!! Diverses activités vous attendent, petits et grands...

L'équipe de l'APE

Un marché de producteurs locaux et/ou bio

Les Usines organisent un marché hebdomadaire de producteurs locaux et/ou bio, **du 7 juin au 12 juillet, tous les vendredis, de 17h à 19h30 sur le site de l'ancienne filature de Ligugé.**



L'intention est de faciliter l'accès à l'alimentation en circuit court et/ou bio, d'encourager l'économie locale et de participer à la valorisation de producteurs locaux. La mise en place de ces marchés est également l'occasion idéale pour venir découvrir Les Usines. Une présentation du projet aura lieu chaque premier vendredi du mois à 18h. Entrée libre, tous publics
<http://lesusines.fr/>
contact@lesusines.fr

Lola BRONDY, Cécile LAVERGNE
communication et animation



Emprunter des jeux à Ligugé, c'est possible tous les lundis !

L'association La Toupie Volante est une ludothèque itinérante créée en 2015. Depuis février 2017, elle a installé son local de stockage-entretien des jeux aux Usines à Ligugé et s'y sent très bien !



La Toupie Volante se déplace auprès de différentes structures pour installer pendant quelques

heures tout un tas de jeux, comme dans une ludothèque : vous avez peut-être profité de ses jeux à Ligugé, à la médiathèque, au Forum des associations, aux Journées Européennes des Métiers d'Art aux Usines, ou ailleurs dans le département de la Vienne, Prairies Électroniques à Saint-Benoît ou Jazeneuil en Fête par exemple.

Depuis le 15 avril, notre association vous propose d'emprunter des jeux : jeux de société pour tous les âges, des puzzles, des jouets petite enfance, des jeux de construction, des circuits de billes ou de dominos, des casse-tête, des figurines et des véhicules en tout genre, et plus encore !

N'hésitez pas à rendre visite à La Toupie Volante : permanence pour la location de jeux tous les lundis (sauf férié) de 15h à 19h au local de La Toupie Volante, situé aux Usines, à

côté des Pirates du Clain. L'adhésion à l'association est de 5€, valable 1 an de date à date. La location d'un jeu est de 2€ pour 1 mois et vous pouvez emprunter 3 jeux par adhérent. Les grands jeux en bois de La Toupie Volante peuvent aussi être empruntés pour une durée de 2 jours (week-end) : vous trouverez au local de La Toupie Volante, ou sur le site de l'association, le catalogue des grands jeux en bois et leur tarif.

Sur la photo, prise le 6 avril 2019 aux Usines, reconnaissez-vous un des adjoints de la mairie de Ligugé ???

Contact :

La Toupie Volante

La Filature avenue de la Plage à Ligugé
Bénédicte Rousseau : 06 83 01 12 08
toupievолante@orange.fr -
latoupievолante.fr

Bénédicte ROUSSEAU

La marche nordique à Ligugé

Parmi les activités proposées par les Passe-Partout, association présidée par Denis MURGUET, il en est une qui « marche bien » : la marche nordique. C'est un sport de plein air qui consiste à marcher de façon rapide, avec des bâtons spécifiques à cette activité. Elle se pratique été comme hiver, de préférence sur des sentiers ou chemins, les routes goudronnées sont à éviter.

Encadrés par Jean-Michel, Jacques ou Jean-Paul, ils sont une quinzaine à se retrouver régulièrement tous les samedis matin, à 10 h, sur le parking du domaine de Givray.

Déroulement d'une séance

Après un échauffement collectif avec étirements, les marcheurs s'élancent sur les chemins autour de Ligugé, pour une rando qui varie d'une heure et demi à 2 heures, à une allure de 6 km/h environ. A la fin de la séance, les participants effectuent une nouvelle série d'étirements. Pas toujours très agréables, mais nécessaires pour éviter les douleurs musculaires du lendemain!



Bienfaits de la marche nordique

Ils sont nombreux. Cette activité a l'avantage de faire fonctionner toutes les parties du corps, de réguler la respiration, d'améliorer les capacités cardiaques et de garder le sens de l'équilibre. Le mouvement des bâtons en marche nordique amplifie le mouvement naturel de la marche et fait travailler les muscles des épaules, des bras et les abdos autant que les muscles fessiers et les muscles des

cuisse ! L'utilisation des bâtons réduit de 20 % le poids du corps sur les articulations.

En conclusion, la marche nordique pratiquée à Ligugé, dans une ambiance conviviale, n'a pas pour but la compétition. Venez nous retrouver le samedi matin pour profiter pleinement de ce sport plein d'atouts !

Jean-Michel PÉTUREAU,
encadrant Marche nordique

RBCS Tour... 10^{ème} édition

Sonning, ravissante petite cité anglaise traversée par la Tamise, est jumelée avec Ligugé. Située dans le comté du Berkshire à environ 70 km de Londres, Sonning héberge un lycée de plus de 700 élèves, le Reading Blue Coat School (RBCS).

Chaque année, début avril, une délégation de 25 à 30 personnes, lycéens et professeurs séjournent une semaine dans notre région. Hébergés sur le site de la Bourgeoisie à Iteuil, le comité de jumelage de Ligugé organise en amont leur séjour : hébergement, location de minibus, animations diverses...mais le point fort de ce séjour reste les rencontres sportives de football et de rugby avec des équipes locales. Le comité facilite donc l'organisation de ces matchs grâce à ses contacts avec les dirigeants de clubs, citons : La Ligugéenne, le Stade Poitevin, Le Sporting club de La Boivre, FC Périgny (La Rochelle) pour la partie football et l'US Chauvigny pour le rugby. Un bon

état d'esprit sportif règne pendant ces rencontres, et des liens amicaux se sont créés au fil du temps entre les coachs français et anglais favorisés par de sympathiques pots d'après matchs

Cette édition 2019 était la dernière de Bill Voice, l'organisateur historique



côté anglais, mais ses collègues vont lui succéder (collégalement) l'année prochaine...avec ou sans Brexit !

Le comité de jumelage Ligugé/Sonning remercie tous les partenaires pour cet échange Franco Anglais

Alain MONTAUFIER
Président du Comité de Jumelage

50 ans !

La Maison Pour Tous fête cette année ses 50 ans. Tout au long de ses 50 années notre association a porté plusieurs noms et a proposé de nombreuses activités variées qui ont marqué son développement (Ecole de Musique, randonnée, danse, peinture, ...). Elle comprend à ce jour 15 sections animées par des professionnels ou des bénévoles, pour un public enfants/adolescents (danse, cirque, arts plastiques, théâtre, wushu) et adultes (art floral, couture, peinture, histoire, yoga, qi gong, tai ji quan, jeux de cartes, ...). Depuis l'assemblée générale exceptionnelle de septembre 2018, elle est gérée par un bureau collégial.

Nous allons, au mois de novembre, fêter cet événement et nous demandons à tous ceux qui ont des écrits, des photos, des souvenirs des premières années d'existence de nous contacter par l'intermédiaire de Stéphane Teryn au secrétariat des associations. Nous souhaitons que cette association continue de vivre avec vous et pour vous et qu'elle fête, un jour, ses 100 ans ! Nous vous invitons à venir nombreux aux prochaines manifestations :

- Le 18 mai, 5^{ème} édition de Coup d'jeunes,
- Le 17 novembre, exposition, rencontres consacrée à la rétrospective des 50 ans
- Les conférences de l'atelier histoire.

Vous pourrez nous rencontrer lors de la fête de la plage le 22 juin mais aussi au forum des associations en septembre. N'hésitez pas à consulter notre site (www.mpt-liguge.fr) : manifestations, dès le mois d'août publication du programme d'activités et des bulletins d'inscription, ... et à nous écrire (mpt.liguge@yahoo.fr).

Au plaisir de vous rencontrer, le bureau collégial :

Françoise BOUCHY, Joëlle de MORI, Nicole FRUGIER, Sylvette GORIAUX, Sylvia LOISEAU, Jean-François ROUHAUD

Intervalles

C'est un ballet bien sympathique que celui des enfants qui se croisent au Bois de Givray, l'un portant sa guitare sur le dos croisant un autre tirant son accordéon sur un chariot...

L'école de musique Intervalles est à un tournant de son existence et lance un appel aux bénévoles pour voir perdurer l'enseignement de la musique sur le territoire. Selon les propositions, l'école pourrait peut être continuer sous sa forme actuelle avec trois lieux d'enseignement : Ligugé, Iteuil et Vivonne ou voir la création d'une nouvelle structure sur la commune.

Espérons qu'une solution sera trouvée pour continuer à voir sur une même scène des élèves de différentes générations comme cela a lieu à l'occasion des auditions et le maintien des emplois des professeurs.

(Audition de fin d'année le 14 juin au domaine de Givray)

François Gorry, Président d'Intervalles

Contact :
intervalles.ecole.de.musique@sfr.fr
Tél.: 06.11.97.18.35.

Les animations de la médiathèque à voir et à revoir

Présentation d'applications disponibles en libre accès sur les tablettes de la médiathèque

La médiathèque dispose de deux tablettes en libre accès sur simple demande. Sur celles-ci ont été installées des applications sélectionnées spécialement pour vous. Albums numériques, découvertes des sciences, actualités, créations musicales et graphiques sont au menu ! Parmi ces applications :

Moi j'attends, album numérique adapté de l'album éponyme de Serge Bloch et Davide Cali, mis en voix par André Dussolier. Cette application, présentée lors de la Nuit de la Lecture, a fait le bonheur des

petits comme des grands. Suivez le personnage tout au long de sa vie, et aidez-le à avancer en interagissant avec son petit fils rouge. Un album plein de douceur et de poésie, lisible en une dizaine de minutes.

Phallaina est une bande défilée, format inédit où la bande dessinée défile sous nos doigts, sans interruption narrative. Animée et sonorisée, cette histoire suit Audrey qui souffre d'étranges crises apparentées à de l'épilepsie durant lesquelles apparaissent des poissons et des baleines. Pour comprendre ce phénomène, elle rentre dans un



centre de recherche et sera amenée à creuser le mythe des Phallainas, les hommes-baleines. Un plaisir immersif pour une lecture d'environ 1h30.

Travail sur l'espace documentaire

Un groupe de cinq étudiants et étudiantes de Poitiers travaille depuis décembre 2018 à la refonte de l'espace documentaire de la médiathèque sous la supervision de Rodolphe Collet.

Pendant deux semaines en février, les étagères étaient couvertes de bâches, suscitant l'interrogation des usagers et usagères. Le but était de recueillir leurs



avis sur les possibles améliorations que la médiathèque pourrait apporter à cet espace grâce à un moment d'échange et de partage autour du savoir et de l'accès aux livres.

Cet essai et d'autres recherches vont permettre de transformer cet espace pendant l'été !

Nuit de la Lecture - 19 janvier 2019



Dans le cadre de cette manifestation internationale pour valoriser les lieux où la lecture se fait individuelle, collective, orale ou musicale, la médiathèque de Ligugé a proposé une soirée en trois temps.

En premier lieu, une lecture théâtralisée de deux extraits d'ouvrages, « Une histoire de la lecture » d'Alberto Manguel et « L'ombre du vent » de Carlos Ruiz Zafón, a été interprétée par Matthieu Massé comédien de Ligugé. Puis un concert de musique de chambre a été proposé avec Les violons d'Aliénor, un trio à corde avec Laurie Bourgeois et Camélio Bichard, violonistes et Oda Ropion, violoncelliste.

La soirée s'est finie sur une projection de l'album numérique interactif, Moi j'attends, de Serge Bloch et Davide Cali, et les enfants ont fait avancer

l'histoire en rattachant le fil ! Une soirée pour (re)découvrir la médiathèque, de nuit, dans une ambiance douce, presque magique.

Exposition sur la mode en 1910

A partir du 5 juin, venez découvrir la mode française vue par les journaux américains d'avant 1914. Un regard unique !

Rodolphe COLLET
Responsable de la Médiathèque

A vos agendas !

Juin

Du 4 au 22, espace culturel E Aubin
Exposition de mode 1900 proposée par la médiathèque



Jeu 6 de 9h-17h, salle de Givray
Journée sport santé de la GV du Clain

Vendredi 14 à 20h30, salle de Givray
Audition de fin de saison de l'école de musique Intervalles

Vendredi 14 à 18h aux stades
Tournoi Jérôme Merceron de la Ligugéenne football

Samedi 15 à 9h aux stades
Tournoi féminin de la Ligugéenne football

Dimanche 16 à 9h aux stades
Tournoi des jeunes de la Ligugéenne football

Dimanche 16 à 12h au verger de Givray
Méchoui de la Société des mobilisés

Samedi 22 à partir de 9h sur l'île de la filature
Fête de la plage et foulées organisées

par les communes de Ligugé et de Smarves

Vendredi 28 à 18h30 à l'école maternelle
Fête des écoles organisée par l'APE

Juillet

Week-end des 6-7 au gymnase J. P. Gomez
Tournoi d'été du club de badminton

Samedi 13 à 21h au stade de la Grenouillère
Concert des Heures Vagabondes proposé par le Conseil départemental et commune

Dimanche 14 à partir de 7h30 à Virolet
Vide grenier des Amis de Virolet

Du 9 au 31/08 à l'espace culturel E. Aubin
Exposition sur l'histoire de Ligugé proposée par la médiathèque/BMT

Retour en images



Remise du label « Ville Active et Sportive » le 8 février 2019
Madame le Maire avec la Ministre des Sports, Roxana MARACINEANU



Tournoi de judo
les 23 et 24 mars 2019



Cani Cross
les 23 et 24 février 2019



Festival de BD
le 30 mars 2019



Inauguration des logements sociaux
le 1^{er} avril 2019



Chasse aux oeufs
le 20 avril 2019

